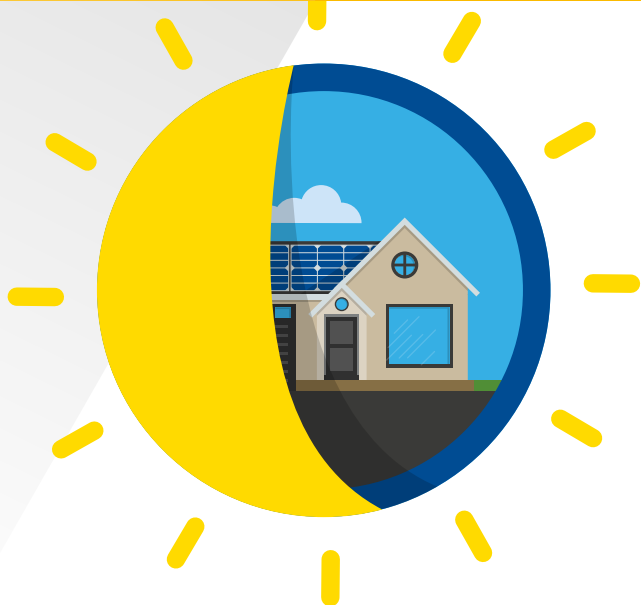


Le soleil est notre plus grande source énergétique, disponible, inépuisable, écologique et gratuite! L'installation de panneaux photovoltaïques sur les toits de votre maison transforme le rayonnement solaire en énergie renouvelable. Sans impact négatif sur l'environnement, ils réduisent considérablement les émissions de CO₂.



L'énergie solaire, une idée lumineuse pour économiser de l'argent ! Quels sont les avantages d'une solution photovoltaïque ?

- Produire et consommer mon électricité en réalisant des économies d'énergie
- Gérer moi-même mes besoins énergétiques
- Réinjecter ou stocker le surplus de ma production*
- Profiter de subventions et de déductions fiscales
- Augmenter la valeur de mon bien immobilier
- Réduire mes émissions de CO₂
- Suivre ma consommation électrique en tout temps

SEFA, votre partenaire de proximité, assure la gestion complète de votre projet

Un prestataire unique avec une installation « clé en main », du concept à la mise en service

- Evaluation des possibilités d'installations
- Projection et simulation d'installation adaptée aux besoins (dimensions, stockage)
- Coordination des différents intervenants et conseils techniques
- Soutien dans les démarches administratives
- Installation et mise en service « clé en main »
- Service de maintenance et extension de garantie

Législation vaudoise sur l'énergie du 1^{er} février 2015

La politique énergétique cantonale vise à développer l'efficacité énergétique, augmenter la part des énergies renouvelables et assurer un approvisionnement sûr et compatible avec la protection de l'environnement.

Electricité

Toute nouvelle construction doit puiser au moins 20 % de ses besoins en électricité dans une source renouvelable.

Eau chaude sanitaire

Toute nouvelle construction doit couvrir au moins 30 % des besoins en eau chaude sanitaire avec de l'énergie renouvelable.

* Une batterie de stockage permet de consommer jusqu'à 60 % de l'énergie autoproduite. Nous vous conseillons volontiers pour ce type d'installation.



Comment fonctionne une installation solaire ?

- 1 RÉCUPÉRER** – Installés sur la toiture, les panneaux solaires composés de petites cellules exposées au rayonnement solaire convertissent la lumière en courant électrique continu.
- 2 TRANSFORMER** – L'onduleur transforme l'électricité produite par les panneaux photovoltaïques en courant alternatif compatible avec le réseau, pour votre utilisation domestique et vos loisirs.
- 3 DISTRIBUER** – Le compteur mesure la quantité de courant envoyé dans le réseau. Vous pouvez suivre votre consommation électrique par le biais du web ou une app sur votre téléphone portable.

	Offre de base Prix sur demande	Offre Premium Prix sur demande
Installation		
Couverture énergétique d'un ménage de 4 personnes	25 à 30 % des besoins	60 % des besoins
Puissance	2.2 kWp	5.0 kWp
Surface	13.3 m ²	30.0 m ²
Nombre de panneaux (280 W)	8	18
Onduleur	2'000 W	5'000 W
Installation « clé en main »	Installation, mise en service et raccordement au tableau électrique	Installation, mise en service et raccordement au tableau électrique
Etudes et démarches administratives (demande de subventions fédérales et cantonales)	●	●
Subventionnement (fédéral, cantonal et communal)	Jusqu'à 30 %	Jusqu'à 30 %
Déduction fiscale du prix des travaux	●	●
Prix de l'électricité		
Prix de vente du réseau (énergie, transport et taxes)	25 ct / kWh	25 ct / kWh
Energie autoproduite et consommée	gratuite	gratuite
Prix de rachat du surplus de l'autoproduction avec GO*	9.2 ct / kWh	9.2 ct / kWh
Economie annuelle potentielle	Jusqu'à 500.–	Jusqu'à 1'200.–

* Garantie d'origine

Pour d'autres renseignements, n'hésitez pas à nous contacter ou à nous rendre visite !

Société Électrique des Forces de l'Aubonne SA

Chemin des Ancelles 5 | Case postale 134 | 1170 Aubonne

+41 21 821 54 00 | info@sefa.ch | www.sefa.ch

